



Elections : les résultats

Le SE-UNSA confirme sa place de deuxième organisation du corps des professeurs d'EPS dans l'académie de Bordeaux.

Dans un contexte de hausse de la participation au scrutin pour la CAPA de l'EPS (+1,2% à 67,9%) , le SE-UNSA confirme son siège avec 120 voix soit 13,7% des suffrages exprimés. Le SE-UNSA reste donc la seule organisation syndicale à même de contester l'organisation majoritaire et donc d'assurer une indispensable pluralité syndicale.

Contrairement à 2014, le SGEN-CFDT n'a pu cette fois présenter de liste et la liste FO n'a recueilli que 22 voix soit 2,5%.

Nous tenons à remercier sincèrement tous les collègues qui se sont engagés à nos côtés.

Merci à **Olivier MALRIC** et **Patrick EUSEPI** pour le travail qu'ils ont accompli comme commissaires paritaires pendant ces 4 années.

Bienvenue à **Adrien MARBOT**, Commissaire Paritaire Titulaire, et à **Jean-Marc CHEVRIER**, Commissaire Paritaire Suppléant, qui relèveront le défi de représenter le SE-UNSA à la CAPA des Professeurs d'EPS pour les 4 ans à venir.

Ils seront avec les militants de la section académique et des sections départementales, aux côtés des enseignants d'EPS de l'académie de Bordeaux pour revendiquer un accès plus juste aux promotions, une meilleure prise en compte des contraintes personnelles pour les mutations et une véritable reconnaissance du métier en termes de rémunération et de temps de service.

Merci encore à toutes et tous pour la confiance que vous nous avez accordée.

Christian BASSET
Secrétaire Académique

Vous trouverez en utilisant les liens ci-dessous l'ensemble des résultats :

- académiques : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1219>
- et
- nationaux : <http://enseignants.se-unsa.org/-Elections-2018->
- le détail pour la CAPN de l'EPS : <http://enseignants.se-unsa.org/Resultats-de-la-CAPN-des-professeurs-d-EPS>



Carte des sections sportives - Rentrée 2019

Un Comité Technique Académique (CTA) se tiendra le jeudi 20 décembre. Entre autres questions figurant à l'ordre du jour, sera traitée l'évolution de la carte des sections sportives pour l'année scolaire prochaine.

Vous trouverez en pièce jointe les modifications envisagées.

N'hésitez pas à nous faire remonter toutes demandes ou remarques pour le mercredi 19 décembre, par mail de préférence : ac-bordeaux@se-unsa.org ou par téléphone : 05 57 59 00 20.

Mutations inter-académiques

La formulation des vœux est maintenant terminée.

Nous adresser par mail ou voie postale une photocopie de votre dossier si ce n'est pas encore fait pour un suivi plus efficace de votre demande.

Rappel calendrier :

Consultation barème sur SIAM du 16 janvier au 23 janvier 2019.

G.T. académique Vérification des barèmes : 25 janvier 2019.

Résultats du mouvement inter du 26 février au 8 mars 2019.

Formulation des vœux intra à partir du 11 mars, calendrier propre à chaque académie.

Avancement d'échelon 7^{ème} et 9^{ème}

L'avancement d'échelon est désormais automatique et sur un rythme unique pour tous les échelons sauf pour les passages aux 7^{ème} et 9^{ème} échelons où il est possible de gagner un an après le rendez-vous de carrière des 6^{ème} et 8^{ème}.

La CAPA devrait se tenir en janvier. La date n'est pas connue à ce jour.

Si vous êtes concerné par cette promotion possible aux 7^{ème} et 9^{ème}, n'hésitez pas à nous retourner rapidement la fiche de suivi "Rendez-vous de carrière" jointe à cette lettre, après l'avoir complétée.

Demandes d'exercice à temps partiel pour l'année scolaire 2019-2020

Transmission du formulaire de demande par la voie hiérarchique au plus tard **le vendredi 18 janvier 2019**.

Plus d'info : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1220>

Allègement de service 2019/2020 Aménagement d'emploi du temps 2019/2020

Urgent :

Les demandes écrites doivent être transmises par la voie hiérarchique au service SARH du Rectorat **pour le 21 décembre 2018 et en deux exemplaires**.

Les décisions d'attribution d'allègement de service et d'aménagement d'emploi du temps seront prises courant juin 2019.

Voir circulaire rectorale en pièce jointe.

Programmes EPS au lycée : retour en arrière ?

Une commission spécialisée sur les futurs programmes d'EPS au lycée s'est réunie ce jeudi 13 décembre. Elle avait pour objectif de présenter les modifications des textes opérées suite à la consultation des organisations syndicales du 13 novembre et suite à la consultation plus large de la profession.

Lire la suite : <http://enseignants.se-unsa.org/Programmes-EPS-au-lycee-retour-en-arriere>

L'UNSA Fonction Publique écrit au Président de la République

Les agents publics ne doivent pas être les oubliés du quinquennat en matière de pouvoir d'achat !
L'UNSA Fonction Publique invite également les agents publics à lui envoyer un message.

Lire la suite : <https://www.unsa-fp.org/?L-UNSA-Fonction-Publique-ecrit-au-President-de-la-Republique>



ADHÉREZ

C'est la rentrée, c'est le moment d'adhérer

Afin d'être suivi.e, conseillé.e et soutenu.e pendant toute l'année scolaire 2018/2019, adhérer ou ré-adhérer au SE-Unsa, c'est facile : carte bancaire, chèque, prélèvement en 10 fois sans frais... et votre cotisation vous fait bénéficier de 66% de son montant en crédits d'impôts !

J'adhère en cliquant ici !

Les responsables académiques du SE-UNSA :

Christian BASSET
Secrétaire Académique
Elu au CTA

L.P. Dassault à MERIGNAC

Adrien MARBOT
Elu à la CAPA des Professeurs d'EPS

Collège d'Albret à DAX

Catherine AMBEAU
Responsable Académique
"Entrants dans le métier"

L.P. Ph. de Gerde à PESSAC

Jean-Marc CHEVRIER
Elu à la CAPA des Professeurs d'EPS

Collège d'Albret à DAX

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à ac-bordeaux@se-unsa.org